

**ÉTABLISSEMENT****Ville de Chartres (28)**

Place des halles

28019 Chartres

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime assoupli.

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de Chartres (28).

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Affaire n°26V015 - EXPLOITATION DE L'ACTIVITE ENFANCE-JEUNESSE POUR LA VILLE DE CHARTRES.

Description: Affaire n°26V015 - EXPLOITATION DE L'ACTIVITE ENFANCE-JEUNESSE POUR LA VILLE DE CHARTRES

Identifiant interne: 26V015.

Type de Procédure: Ouverte.

Principales caractéristiques de la procédure: La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte pour les marchés ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 55240000. 85312110. 92331210.

2.1.2 Lieu d'exécution

Code NUTS: FRB02.

Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: Le lieu d'exécution sera précisé dans les bons de commande..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Informations complémentaires du marché: Le lieu d'exécution sera précisé dans les bons de commande..

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Paiement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Paiement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 26V015.

Titre: Affaire n°26V015 - EXPLOITATION DE L'ACTIVITE ENFANCE-JEUNESSE POUR LA VILLE DE CHARTRES.

Description: La présente consultation a pour objet l'exploitation du service public lié à l'activité Enfance-Jeunesse pour la ville de Chartres.

Le titulaire aura à sa charge l'exécution des missions suivantes :

- l'accueil des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire sur le temps extrascolaire ;
 - l'accueil des enfants scolarisés en maternelle sur le temps périscolaire le matin et le soir ;
 - l'accueil le matin sur le temps périscolaire des enfants scolarisés à l'école élémentaire Maurice de Vlaminck et des enfants scolarisés en élémentaire selon les places disponibles sur les sites des écoles maternelles ;
 - l'accueil des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire en garderie de 18h à 18h30 ;
 - l'accueil des enfants scolarisés en maternelle et élémentaire sur les temps scolaires dans le cadre des classes de découverte.
- La nature et quantité et les besoins sont indiqués dans le cahier des charges

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 55240000. 85312110. 92331210.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/09/2026.

Date de Fin: 31/08/2027.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1750000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: A l'issue du présent accord-cadre.

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Non requises

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: - La consultation aboutira à un accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 750 000,00 € HT - 2 100 000,00 € TTC pour toute sa durée. - L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31/08/2027 inclus, ou jusqu'à ce que le montant maximum soit atteint. L'exécution effective des prestations débute le 01/09/2026. La période située entre la date de notification et le 31/08/2026 correspond à une phase de préparation pour la bonne mise en route de l'exécution des prestations. - Le présent accord-cadre confié à son titulaire l'exécution de tout ou partie d'un service public. Par conséquent, conformément à la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, le titulaire est tenu d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public. Les modalités de mise en oeuvre de cette obligation sont détaillées à l'article 3 du CCAP. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires - Reprise du personnel : Les modalités de cette reprise sont détaillées à l'article 11 du CCAP et dans le CCTP et notamment à l'article E du Titre II « Caractéristiques Générales » du CCTP. - Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable détaillés à l'article 12 du CCAP..

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: other.

Approche de réduction des impacts environnementaux: Autre

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: .

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Qualité.

Description : Critère Qualité (valeur technique) Ce critère est découpé en 2 sous-critères : 1.1 - Approche pédagogique selon les différents modes d'accueils (50.0 %) 1.2 - Méthodologie / notion de projet / présentation d'un accueil type (50.0 %).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : Prix des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

Nom : Portail profil acheteur territoire communautaire.

URL : <https://www.c-chartres-marches.fr>.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 07/05/2026 à 15:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite pour demander des renseignements supplémentaires : 27/04/2026.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Le paiement électronique sera utilisé.

Arrangements financiers : Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum Le financement de l'accord-cadre s'effectue : - par abandon de recettes auprès des usagers des activités moyennant la perception des tarifs, - par abandon d'autres recettes complémentaires (issues de partenaires financiers tels que la CAF, le Conseil Départemental...), - par des ressources propres (budget communal et budget des écoles pour les classes découvertes). Voir l'article 7 du CCAP et son annexe 1 pour plus de précisions sur les modalités d'exécution financières de l'accord-cadre..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLEANS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLEANS

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA. Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chartres (28)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chartres (28)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLEANS

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chartres (28)

Organisation qui traite les offres : Ville de Chartres (28)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Chartres (28).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21280085800012.

Département : Commande publique.

Adresse postale : Autricum - Place des halles.

Adresse postale : Autricum - Place des halles.

Ville : Chartres Cedex.

Code postal : 28019.

Pays : FRANCE.

Point de contact: Service Commande Publique.

Adresse électronique: marches.publics@agglo-ville.chartres.fr.

Téléphone: +33 237234064.

Adresse internet: <http://www.chartres.fr>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLEANS.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17450005800022.

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie.

Ville : Orléans cedex 1.

Code postal : 45057.

Pays : FRANCE.
Point de contact: Greffe du Tribunal.
Adresse électronique: greffe.ta-orleans@juradm.fr.
Téléphone: +33 238775900.
Adresse internet: <https://www.telerecours.fr/>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :f251ee32-c122-4610-92c0-0af3e5e9badc
Type de formulaire: directive générale.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime assoupli.
Date d'envoi de l'avis: 27/03/2026 à 12:35.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.